

ACCUEIL MAIRIE

1 place de l'église
67240 Oberhoffen-sur-Moder

☎ 03 88 63 21 08

@ mairie@oberhoffen.eu

🌐 oberhoffen.com

f oberhoffen

Horaires d'ouverture :

Lun. : 8h-12h

Mar. : 8h-12h / 14h-17h

Mer. : 8h-12h

Jeu. : 8h-12h / 14h-17h

Ven. : 8h-12h

Et sur rendez-vous.

POLICE MUNICIPALE

☎ 0 649 800 900

@ police@oberhoffen.eu

Permanence tous les 1^{ers} mercredis
du mois de 15h à 16h30 à la mairie
(sur rendez-vous).



**POLICE
MUNICIPALE**

RAPPEL - DIVAGATION DES CHIENS

Pour préserver la tranquillité et la sécurité des usagers et afin de protéger les espaces cultivés en herbe et la faune, les chiens ne peuvent circuler que tenus en laisse sur la voirie, les trottoirs et l'ensemble des espaces publics ou ouverts au public, de la commune et notamment dans les prés, espaces cultivés et forêts. Toute infraction à ces dispositions seront poursuivies et réprimées.

Actu

LA RENTRÉE EN CHIFFRES

Lundi 2 septembre a sonné la fin des vacances pour 374 enfants qui ont rejoint les bancs des écoles de la commune. La pause estivale a permis la réalisation de quelques travaux de réfection et l'aménagement de la 6^e classe et de la salle de sieste de l'école maternelle, pour un montant de 7919€. A l'école élémentaire, achat de 4 TBI et divers matériels informatiques pour un montant de 27637€. Cette année encore, les fournitures scolaires pour l'ensemble des élèves ont été prises en charge par la mairie, pour un montant de 7404€ pour la maternelle et 6181€ pour l'élémentaire.

Ecole élémentaire

- 233 élèves
- 9 classes
- et 1 section bilingue
- 13 enseignantes
- 4 Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH)

Ecole maternelle

- 141 enfants
- 6 classes (3 classes monolingues et 3 classes bilingues)
- 8 enseignantes
- 4 Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM)



Le 27 septembre, une délégation de la municipalité et du conseil municipal intergénérationnel, conduits par le maire, ont visité les écoles pour souhaiter une bonne rentrée aux enfants et leur offrir des tickets pour le messti ainsi que des pains au chocolat.



De gauche à droite, au 1^{er} plan : Estelle HAENDLER, Christelle HUTTEL, Nathalie LAULE et Delphine WALTER. Au 2^e plan : Céline JURET, Nathalie MOTSCH, Nathalie HEYD et Céline SCHOTT. Manquant sur la photo : Stéphanie RAUSCHER, Julia STREISSEL, Laetitia BACQUET, Marina SENGZOZ, Anne DORIATH et Estelle HEYD.



De gauche à droite, au 1^{er} plan : Viviane FIRMERY (enseignante), Cynthia ADAM (ATSEM) et Elodie KOPP (enseignante). Au 2^e plan : Marie-Christine CHRISTMANN (ATSEM), Christine DOLT (ATSEM), Evelyn LEONHARDT (enseignante), Elodie STEPHAN (enseignante en allemand), Anne BRESTENBACH (enseignante), Justine JAEGER (enseignante), Tania GRIMALDI (enseignante et directrice) et Tania SCHWARZ (ATSEM). Manquant sur la photo : Sandra DECK et Julia STREISSEL (enseignantes en allemand).

ZOOM FINANCIER SUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DEPUIS 2020



Dans l'édition précédente de l'Écho de septembre 2024, nous avons fait un zoom sur les dépenses engagées par la commune pour le fonctionnement de l'école maternelle. Il est donc tout à fait logique de se pencher maintenant sur les dépenses de l'école élémentaire, qui constituent également une part importante du budget communal.

Les dépenses de fonctionnement s'articulent autour de 4 grands axes :

1) Les fluides (Chauffage au gaz, électricité et eau)

En 2020, ces dépenses représentaient environ 26 000 €, mais elles ont grimpé à 40 000 € en 2023 et jusqu'à 70 000 € au 31/08/2024, principalement en raison de l'augmentation des prix du gaz. Cette hausse reflète une tendance générale à la hausse des coûts énergétiques, impactant à la fois l'école et la mairie.

2) L'entretien, le nettoyage, les réparations, la maintenance du bâtiment

Entre 2020 et août 2024, près de 130 000 € ont été dépensés pour l'entretien, le nettoyage et la maintenance du bâtiment. Cela inclut des travaux d'entretien et de réparation, tels que le remplacement de robinets, des travaux électriques pour les tableaux interactifs, et l'amélioration du réseau de chauffage. Depuis le mois de septembre 2023, la commune a pris la décision de confier l'entretien de ses locaux à une entreprise spécialisée dans le nettoyage, à la suite du départ à la retraite de l'agent en charge de cette mission.

3) Le matériel pédagogique dont les fournitures scolaires et les activités scolaires

Chaque année, la commune participe entre 5 000 € et 10 000 € en fonction des besoins à l'achat des fournitures scolaires et le matériel pédagogique, garantissant ainsi aux élèves l'accès à des ressources adéquates. De plus, environ 16 500 € ont été alloués depuis 2020 pour financer essentiellement des activités telles que le transport des élèves à la piscine.

4) Versement d'une subvention annuelle

La commune a également versé une subvention globale de 6 400 € depuis 2020, destinée à soutenir des besoins de l'école.

Il faut donc retenir que le coût global de fonctionnement de l'école élémentaire, à 39 000 € en 2020 s'élève au 31/08/2024 à près de 120 000 €. Le coût global de fonctionnement depuis 2020 s'élève à 330 000 €. Cette dépense va encore augmenter en 2024 car le prix du gaz n'est toujours pas stabilisé.

A ces dépenses de fonctionnement s'ajoutent les dépenses d'investissement

Depuis 2020, la commune a entrepris plusieurs travaux pour améliorer les locaux de l'école élémentaire. Chaque année, des investissements ont été réalisés. Au total, près de 20 000 € ont été investis pour créer un accès adapté aux personnes à mobilité réduite et améliorer le cloisonnement

entre la mairie et l'école, afin de mieux séparer les espaces. Ces travaux visent à rendre l'école plus accessible et à améliorer les conditions d'accueil des élèves et du personnel.

L'école a voulu se tourner également vers l'avenir. C'est ainsi que des tableaux interactifs ont fait leur apparition dans les classes, apportant une nouvelle dynamique à l'enseignement. Neuf tableaux interactifs blancs et un vidéoprojecteur ont été installés pour un total de près de 66 000 €, accompagnés de 6 ordinateurs portables pour les enseignants, permettant d'intégrer le numérique au cœur de la pédagogie et garantissant ainsi à toute l'équipe des outils modernes nécessaires à leur travail.

Depuis 2020, l'école élémentaire a entrepris une réflexion sur projet de transformation, visant à la fois à moderniser ses infrastructures. Tout a commencé par une grande réflexion sur l'avenir de l'école. Pour cela, un accompagnement de 15 000 € a été sollicité auprès de la CAUE, un organisme spécialisé, afin d'étudier les possibilités de rénovation ou même de construction d'un tout nouveau bâtiment. En parallèle, une étude détaillée, d'un coût de 4 500 €, a été réalisée pour dresser un état des lieux complet de l'établissement et évaluer les besoins en termes de surface.

En somme, ces investissements visent non seulement à moderniser l'école, mais aussi à offrir aux élèves un environnement d'apprentissage innovant, où technologie et bien-être se côtoient pour préparer les générations futures.

Claudine HEINRICH

5^{ème} adjointe au maire en charge des finances et du budget.

Alsace du Nord
rentrée futée
covoiturez
1^{er} sept. > 31 oct. 2024
tous vos trajets offerts!

Toutes les informations sur www.alsacedunord.fr

Un service proposé par

Communauté d'Agglomération de Haguenau, Communauté de Communes de Haguenau

POUR PLUS D'INFOS
SCANNEZ CE QR CODE



VERS UN ARRÊT DU PLUI DE LA CAH

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la CAH touche à sa fin.

Vous avez été plus de 200 à participer aux deux premières réunions publiques dédiées au PLUi et organisées à l'été 2023 à Haguenau et Brumath. A l'occasion de ces temps d'échange, vous avez pu découvrir les principaux enjeux du diagnostic et du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUi de la CAH. Vous avez également pu faire part aux Élus et techniciens présents de vos avis, questions et idées.

Sur la base de ces éléments et discussions, les Élus ont élaboré les éléments réglementaires du PLUi, notamment son règlement écrit et ses plans de zonage. Ils sont la traduction réglementaire de notre projet de territoire et orientent les contours de notre agglomération pour les 20 prochaines années : qu'est-ce que je peux construire et où ? où seront lo-

calisés les commerces, les emplois, les logements ? quelle sera la hauteur des constructions ? quels outils pour la nature en ville...

Afin de prendre connaissance de ces éléments réglementaires, deux réunions publiques sont organisées. Elles se dérouleront :

- **Mercredi 16 octobre** de 19h à 21h à l'Espace Adrien Zeller de Bischwiller.

- **Lundi 21 octobre** de 19h à 21h à La Scène, espace culturel de Val-de-Moder.

Pour rappel, les documents finalisés du PLUi sont à votre disposition dans toutes les mairies ainsi qu'en ligne sur le site internet dédié :

 plui.agglo-haguenau.fr

L'arrêt du PLUi en conseil communautaire est prévu le 6 janvier prochain. Cet arrêt sera suivi d'une année de procédure administrative avec pour temps fort une enquête publique qui permettra à



chacun de prendre connaissance de l'ensemble du document arrêté et de faire ses observations sur les documents présentés. Selon le calendrier prévisionnel, cette enquête publique aura vraisemblablement lieu au début de l'été 2025 pour permettre une approbation définitive du document à la fin de l'année 2025.

Carnet

GRANDS ANNIVERSAIRES EN OCTOBRE

- 94 ans, Marguerite MOSCHEROSCH née GSELL, le 9
- 94 ans, Marguerite JUNG née HERRMANN, le 28
- 93 ans, Mariette HEINRICH née HELDT, le 22
- 92 ans, Christiane JACOB née SAYON, le 10
- 92 ans, Lina SCHAUB née HEINRICH, le 17
- 90 ans, Willy JUNG, le 18
- 88 ans, Jean-Marie JODIN, le 29
- 86 ans, Jacqueline JUNG née SCHUSTER, le 5
- 85 ans, Henri GERHARD, le 4
- 84 ans, Madeleine CHRISTMANN née ARBOGAST, le 10
- 81 ans, Raymond WOLFF, le 22
- 79 ans, Charles WERNERT, le 10
- 77 ans, Marcelle ZIMPFER née SCHAAF, le 18
- 76 ans, Michèle GENTNER née HICKEL, le 2
- 76 ans, Hugues MEYER, le 11
- 76 ans, Astride CARBINER née KOENIG, le 17
- 76 ans, Gabrielle BAUER née CUNY, le 27
- 76 ans, Bernard NUSSLI, le 30
- 75 ans, Christiane GRUNDER, le 21

NAISSANCES

- Ilkay, fils de Tolunay ÖZKUL et de Aysun ÇAKIR, le 26/08
- Achille, fils de Cyril CULLY et de Anaïs KNOBLOCH, le 28/08

MARIAGES

- Dimitri DILLMANN et Mélanie DORN, le 24/08

DÉCÈS

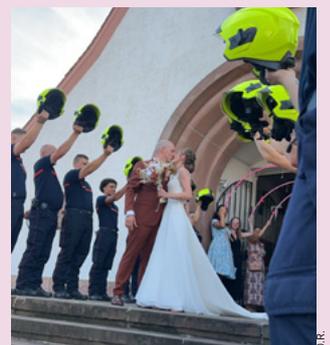
- Théo SCHMIDT, 91 ans, le 16/08
- Lucie KOEPEL née HEINRICH, 88 ans, le 03/09
- Jean-Michel KUHN, 63 ans, le 03/09
- René GLESSER, 91 ans, le 05/09
- Raymond NENNY, 76 ans, le 09/09

VINCENT ROTH ET ÉLISE ERBS, LE 7/09

Après leur mariage civil célébré à la mairie de Haguenau, le couple a souhaité partager un moment spécial avec leurs proches à l'occasion d'une cérémonie religieuse à l'église protestante d'Oberhoffen-sur-Moder.

Né le 13 août 1991, Vincent est le fils d'Alfred et Michèle ROTH. Il exerce la profession de sapeur-pompier professionnel au Centre de Secours Principal de Colmar et occupe également le poste de Chef de corps au Centre de Première Intervention d'Oberhoffen-sur-Moder. Sa conjointe, Élise, née le 12 mai 1996, est la fille de Christian et Nathalie ERBS. Elle travaille comme secrétaire médicale.

À la sortie de l'église, le couple a été chaleureusement accueilli par une haie d'honneur, en lien avec leurs métiers respectifs. Une touche symbolique qui a marqué cette belle journée de célébration pour le couple entouré de leurs familles et amis.



Agenda

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Brico-Lego®

Mer. 9 octobre à 14h à l'espace de vie sociale de la CSF, 3 rue Beile. Les activités proposées par la Confédération Syndicale des Familles sont accessibles aux adhérents (adhésion familiale annuelle de 15€), à laquelle s'ajoute une éventuelle contribution financière suivant l'activité.

Atelier parents-enfants : jeux en famille

Mer. 23 octobre à partir de 14h à l'espace socioculturel La Couronne, 48 rue Principale.

Atelier parents-enfants : stage illusion optique

Jeu. 31 octobre à partir de 10h à l'espace de vie sociale de la CSF, 3 rue Beile.

Ateliers gratuits - Inscription obligatoire auprès de la Confédération Syndicale des Familles (CSF) au : ☎ 03 88 23 43 60 - ☎ 07 56 37 74 63 - @ familles@lacs67.org



ANIMATION DE RUE POUR LES JEUNES

Jeu. 24 et 31 oct. de 10h à 12h sur le parking de l'atelier municipal, rue de la Forêt.

Au programme : jeux, rétrogaming, défis sportifs et escape game - Les animations sont gratuites et destinées aux jeunes à partir de 10 ans.

Renseignements :

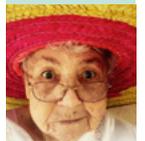
☎ 03 88 06 18 48 - ☎ 07 71 25 64 00

@ csc-haguenau.fr



FÊTE DES AINÉS pour les personnes de 70 ans et plus

Dim. 1^{er} décembre - Pensez à réserver cette date ! Un coupon de participation sera disponible dans l'édition de novembre de l'Echo.



BOURSE AUX PLANTES

Jeu. 10 octobre à partir de 9h à l'atelier municipal, 12a rue de la Forêt. Participez à notre bourse aux plantes et venez récupérer des fleurs du fleurissement communal 2024. Tous les passionnés de jardinage sont les bienvenus !

LOTO BINGO

Sam. 12 octobre à 20h à la salle des fêtes, 16 rue du Cimetière.

Un événement animé par James BUND. A gagner : téléviseur LCD, gros électroménager, ordinateur portable et de nombreux autres lots de valeur. Tarif : 4€ le carton - 20€ les 6 et Loto KARDEL. Buvette et petite restauration sur place - Ouverture de la salle à partir de 18h30. Réservation :

☎ 03 88 06 04 98 - ☎ 07 81 55 41 15.

EXPOSITION : « Typique d'Oberhoffen - Typique de Jugenheim »

Dim. 20 octobre de 10h à 17h à la salle des fêtes, 16 rue du Cimetière - Entrée gratuite.

L'art franchit les frontières avec une exposition unique en son genre, mettant en lumière notre commune et Jugenheim, commune jumelée avec Oberhoffen-sur-Moder. Cette exposition bilingue est une rencontre artistique et culturelle où la photographie et la peinture se rencontrent.

COLLECTE DE SANG

Jeu. 24 octobre de 16h30 à 20h à la salle des fêtes, 16 rue du Cimetière.

OFFRE D'EMPLOI

L'école élémentaire de notre commune est actuellement à la recherche d'un volontaire en Service Civique pour rejoindre son équipe éducative. Ce programme, géré par le Ministère de l'Éducation nationale, s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, avec une extension jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap. Aucune condition de diplôme ou d'expérience n'est requise pour postuler.

Le Service Civique représente un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois, avec un volume horaire d'intervention de 30 heures par semaine, sur les jours ouvrés. Les volontaires percevront une indemnité mensuelle de 620 € net.

La mission principale du volontaire sera de contribuer aux diverses activités de l'école, allant de l'accueil des élèves à l'organisation d'activités pédagogiques et citoyennes. C'est une occasion idéale pour les jeunes souhaitant acquérir une première expérience professionnelle au sein du milieu éducatif.

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante : @ ce.0671967z@ac-strasbourg.fr

